Code d'article

127.61

Description

POCHES GAUFRÉES EMBALLAGE SOUS

VIDE

Catalogue

HOS 242

Mise à jour

02/10/2025 07:32:00

Spécifications du produit

Unité de mesure CENT Dimensions 15x23 CM

Matériel PA/PE

Couleur TRANSPARENT

Grammage 180 G/M2 90µ

Poids net d'une unité (g) 6,21 Code Décision 97/129/CE OTHER 7

Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 39232990

ITF14 18420499127610 EAN13 8420499127613

Colisage

Paquet

Unités / paquet 100

Dimensions paquet (cm) 18,00 x 25,00 x 4,50

Poids brut colis (kg) 0,70

Volume paquet (m³) 0,0020250

Code Décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 600

Paquets /carton 6

Dimensions carton (cm) 28,00 x 35,00 x 13,50

Poids brut carton (kg) 4,18

Volume carton (m³) 0,0132300

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche 8

Cartons / palette 80

Conditionnement (U base x couches) 8 x 10

Poids (kg) 358,40

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

















Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

127.48 MACHINE SOUS VIDE SEMI-PROFESSIONNELLE

Image du paquet

